



Angers, le 2 juillet 2025

INVITATION PRESSE

Signature du nouveau Contrat local d'éducation artistique pour la période 2025-2028

En présence de :

- **Nicolas DUFETEL**, Adjoint à la Culture et au Patrimoine de la Ville d'Angers
- **Yann SEMLER-COLLERY**, vice-Président en charge de la Culture et du Patrimoine pour le département de Maine-et-Loire
- **Sandrine BODIN**, Inspectrice d'Académie et Directrice académique des services de l'Education nationale
- **Emmanuel LE ROY**, Secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire

Vendredi 4 juillet 2025 à 16h15
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville
Boulevard Résistance et Déportation – Angers

Ce vendredi 4 juillet 2025, **Nicolas DUFETEL**, Adjoint à la Culture et au Patrimoine de la Ville d'Angers, **Yann SEMLER-COLLERY**, vice-Président en charge de la Culture et du Patrimoine pour le Département de Maine-et-Loire, **Sandrine BODIN**, Inspectrice d'Académie et Directrice académique des services de l'Education nationale et **Emmanuel LE ROY**, Secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire signeront **le renouvellement du Contrat local d'éducation artistique pour la période 2025-2028**, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Angers.

Le Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle (CLEA) vise à **permettre prioritairement aux jeunes du territoire de participer à un parcours d'éducation artistique et culturelle** sur tous les temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire) permettant de :

- Fréquenter des œuvres, des artistes et des structures culturelles,
- S'approprier les œuvres, les ressources et structures culturelles du territoire,

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

presse.angers.fr

- Pratiquer une activité artistique ou culturelle.

Sur le précédent CLEA entre 2022 et 2025, ce sont près de **900 élèves** qui ont été touchés à travers les résidences d'artistes, soit **36 classes** répartis sur **17 établissements scolaires**. En moyenne les artistes ont réalisé entre **5 à 6 ateliers par classe** et sont également intervenus sur du temps extrascolaire, avec **une centaine d'ateliers** et temps forts à destination des jeunes et des familles des quartiers cible.

Merci de nous faire part de votre volonté de participer à l'évènement en nous adressant un mail à cette adresse : relations.presse@ville.angers.fr